



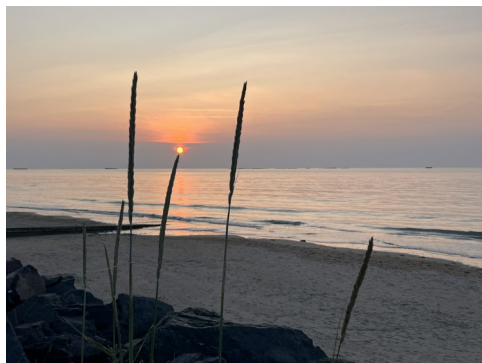
st Côme Info



Mail : mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr

Site internet : <https://saintcomedefresne.fr/>

2025/1



LE MOT DU MAIRE

2025 est la dernière année pleine du mandat 2020-2026. Il appartient donc au conseil municipal de finaliser les projets engagés et de concrétiser les études ouvrant les perspectives de futurs travaux.

Dans cette volonté d'avancer, il est de notre responsabilité de s'assurer que nos partenaires soient au rendez-vous des aides escomptées dans un contexte économique tendu.

Dans le précédent bulletin fin 2024, je vous annonçais que le conseil municipal engageait la reprise de la restauration de l'église. Les différentes phases des études ont été, tour à tour au cours de ce premier semestre, validées par délibération, permettant à l'architecte de préparer le dossier de consultation des entreprises. Ainsi se profile un objectif de démarrer les travaux début 2026.

Les travaux de l'aménagement de l'entrée Est se sont achevés mi-juillet, hors espaces verts. Ils ont permis de marquer de manière qualitative l'entrée de notre commune alliant matériaux minéraux et végétaux, garantissant un cheminement piétonnier sécurisé et des places de stationnement bien délimitées. Toutes les subventions sollicitées ont été obtenues à hauteur de la demande réduisant fortement la part communale allouée à ces travaux.

Communiquer auprès des Saint-Cômiennes et Saint-Cômiens est un devoir afin de vous informer des différentes actions et décisions prises par le conseil municipal. Le bulletin municipal est un outil, la page facebook un autre, enfin le site internet est maintenant accessible finalisant les moyens d'informations à votre service. Pour autant, les échanges avec vous restent notre priorité, lors des permanences mairie ou lors de rencontres dans la commune.

Un nouveau logo plus moderne et démontrant le dynamisme communal est né et rappelant les caractéristiques littorale et rurale de notre territoire, ses formes et ses variations d'altitude, son activité agricole. Le blason n'est pas pour autant abandonné, puisqu'il reste lié à notre église et y trouvera logiquement sa place au milieu des ornements inscrits dans la liste inventoriée au patrimoine.

Préserver et poursuivre le lien nous unissant aux associations communales en leur apportant notre concours quand de besoin est une volonté affichée par le conseil municipal afin de promouvoir notre commune dans leurs actions respectives. Je les remercie pour leur dynamisme qui ne faiblit pas.

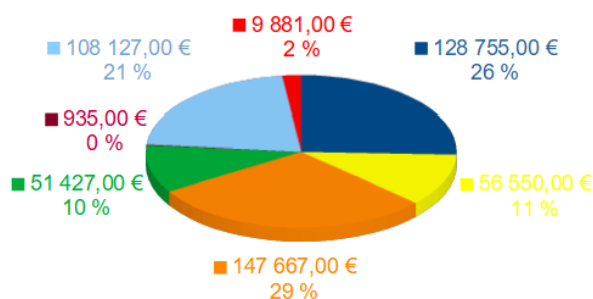
Enfin, l'arrivée des sauveteurs SNSM est synonyme de démarrage de la saison estivale en bord de mer. Notre devoir est aussi de garantir une information la plus transparente en mettant à la disposition de tous les analyses des eaux de baignade durant ces mois d'été. Valoriser notre plage, assurer sa propreté comme sur l'ensemble du territoire est un atout pour la renommée de notre commune.

Je vous souhaite de bonnes vacances et profitez bien de la saison estivale.

BUDGET 2025

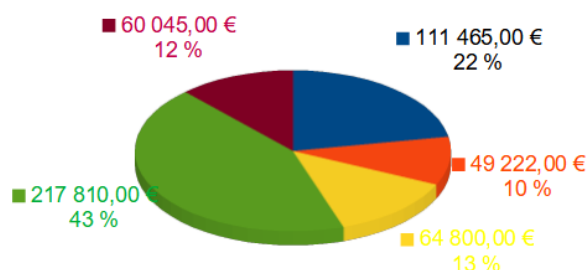
Le conseil municipal s'est réuni le 10 avril 2025 afin de voter le budget primitif 2024 préparé par la commission finances et présenté par la 1^{ère} adjointe en charge des finances, Florence Batrel.

Dépenses de fonctionnement 503 342,00 €



- Charges à caractère général
- Charges personnels titulaires et non titulaires
- Virement à la section d'investissement
- Charges de gestion courante
- Charges financières (dont intérêt de la dette)
- excédent de fonctionnement
- prélèvements

Recettes de fonctionnement 503 342,00 €



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Attribution de compensation Bayeux Intercom

Dépenses d'investissement 243 667,00 €



- Frais d'études (église, entrée est, logo, site internet)
- Remboursement de la dette
- Aménagement Entrée Est
- Mobilier
- Voirie (marquage, travaux divers)

Recettes d'investissement 243 667,00 €



- Subventions d'investissement (Etat – DETR)
- Subventions d'investissement (CD14 – APCR)
- Virement de la section de fonctionnement
- Taxe aménagement, FCTVA

FISCALITÉ : Les taux des contributions directes 2025 ont été maintenus au même niveau que les années précédentes.

En complément du budget 2025 ci-dessus, le résultat de l'exercice 2024, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, est négatif à **-2 387,04 €** ; celui de la section de fonctionnement est positif à **28 882,83 €** et celui de la section d'investissement est négatif à **-31 269,87 €**.

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est de **354 068,00 €**, il est constitué du résultat de l'exercice 2024 auquel se rajoute celui de l'année 2023.

Le résultat négatif de la section d'investissement 2024 s'explique par le non versement de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) attendu en 2023 et 2024 pour les travaux réalisés (parking et passerelle au hameau de la Guerre) soit **60 000 €**. Elles ont été versées le 22 avril 2025 finalement et s'élèvent à **60 950,79 €**.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025

Le samedi 25 janvier dernier, le Maire et le conseil municipal ont convié les habitants de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux. Vous étiez plus de 80 personnes présentes pour partager ce moment d'échanges des vœux et entendre le bilan de l'année 2024 et les projections du conseil municipal pour l'année 2025.

La présence de nombreux maires et élus de l'intercom a montré leur attachement à ce temps de convivialité dans notre commune. MM. le sous-préfet de Bayeux, Bertrand Bouyx député du Calvados et Cédric Nouvelot Conseiller départemental du canton de Courseulles-sur-Mer ont eu aussi répondu à notre invitation et ont soutenu les projets engagés et à venir malgré un climat tendu tant au niveau national qu'à l'internationale.

Toujours actives et volontaires, les associations communales, quelque soit leur domaine de compétence, ont encore été citées pour leurs actions valorisant l'image de notre commune.

Cette cérémonie a aussi permis de retracer la vie communale durant l'année passée grâce à un diaporama.



sas A.G.E.M.
Electricité : installation dépannage
Bornes de recharge Automatismes
Multiservices : dépannages
plomberie aménagements
06 83 43 00 43
lefrancois.services@orange.fr
P. Lefrancois Saint Côme de Fresné rcs 897 631 040

NORMANDIE AUTO
BAYEUX
VENTE DE VEHICULES
NEUFS & OCCASIONS
bd. Winston Churchill
14400 Saint-Vigor-Le Grand
Tél : 02.31.92.04.91
Fax : 02.31.21.77.90
normandieautospieces@wanadoo.fr



Martragny
TP
14960 Saint-Côme de Fresné
Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60
Travaux Public Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr

GALETTE DES ROIS

Pour que débute cette année par un moment de convivialité, les résidents de notre commune ont, comme chaque année, été conviés par le comité des fêtes à partager la galette des rois.

Ce temps fort a eu lieu dans la salle des fêtes de la commune, le dimanche 12 Janvier après midi, et a été très apprécié par les Saint-Cômiens présents, qui ont profité de cette petite fête pour se retrouver après les fêtes de fin d'année, et faire plus ample connaissance avec les nouveaux résidents.



E. GUILLEMET
www.eric-guillemet-fleuriste.com



FLEURISTE

5, rue du Beau Site
14400 ST VIGOR LE GRAND
Tél. 02 31 92 08 97



Route de Bayeux
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 92 10 73

C. Châl. Emeraude
Ave. Dubois de la Cotardière
14400 BAYEUX
Tél. 02 31 10 16 65

Segarra Traiteur
RECEPTION • BUFFET • COCKTAILS

4, chemin de la Baronnie
14480 COULOMBS

Tél. 02 31 97 60 31 - Portable. 06 22 11 18 49

www.segarratraiteur.com
contact@segarratraiteur.com



02.31.22.37.70
pharma.du.3@orange.fr

**PHARMACIE
DU 3**

4 rue d'Instow
14 117 Arromanches-les-Bains

ELEC WORLD
LE MONDE DE L'ÉLEC

ELECTRICITE CREULLY

Installation & Dépannage
Industrie - Tertiaire - Particulier - Collectivité

02 31 80 10 41

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

La demande de délivrance ou de renouvellement de la carte d'identité nationale suit un circuit administratif modifié, le but étant de faire gagner du temps à l'administration et à l'utilisateur, du moins en théorie.

La procédure est maintenant réservée aux mairies qui disposent de l'équipement adéquat pour la mettre en œuvre. Comme pour les passeports, la CNI exige de pouvoir relever les empreintes digitales avant de les transmettre en préfecture.

Dans un premier temps, il est fortement conseillé de formuler une pré-demande en ligne en vous connectant sur service.public.fr ou <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>.

Dans un second temps, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du dispositif dit « de recueil de la demande ». Les demandes de passeports et CNI ne peuvent être effectuées que sur rendez-vous, de même que leurs retraits avec restitution des anciens titres. Attention, tout passeport ou CNI non retiré dans un délai de 3 mois suivant la mise à disposition sera détruit.

Les délais d'obtention de rendez-vous sont plus ou moins longs selon les communes. Nous vous conseillons de contacter par téléphone plusieurs mairies les plus proches de Saint-Côme de Fresné afin de connaître ce délai suivant votre nécessité :

MAIRIES	N° Téléphone	MAIRIES	N° Téléphone
BALLEROY	02 31 21 60 26	COURSEULLES-SUR-MER	02 31 36 17 17
TILLY-SUR-SEULLES	06 72 19 34 37	BAYEUX	02 31 51 60 60
PORT-EN-BESSIN HUPPAIN	02 31 21 72 12	CREULLY-SUR-SEULLES	02 31 80 10 61

La liste complète des communes est disponible sur les deux liens ci-avant.

Prendre rendez-vous en ligne :

Afin de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage (carte nationale d'identité et passeport) et de faciliter l'accès au rendez-vous, le ministère de l'intérieur et l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ont ouvert, le 24 novembre 2022, un portail de recherche de rendez-vous en ligne.

Le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> est accessible dès à présent, il permet à l'utilisateur de renseigner sa localisation, de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance, et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

L'accès à ce site peut se faire par ordinateur, tablette, smartphone.



INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 6^{ème} vendredi qui précède le scrutin** pour pouvoir participer aux élections.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir en mairie aux horaires de permanence ou bien consulter le site internet www.service-public.fr

PACS : L'enregistrement des pactes civils de solidarité (pacs) est transféré à l'Officier de l'état-civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Les personnes qui veulent conclure un pacs doivent, à compter de cette date, faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant soit à l'officier d'état-civil en mairie (lieu de résidence commune), soit à un notaire.



Le mémo-tri, en ligne sur le site internet du **SEROC**, a subi une légère mise à jour. Les consignes de tri restent identiques:

<https://seroc14.fr/wp-content/uploads/2023/06/Memotri-A4-2023-HD-2.pdf> ou vous diriger vers la page « Règles de tri » de notre site, qui contient les consignes et le mémo-tri :

<https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/>



MARDI 1		Marée haute	02h43	6.63m	67
		Marée basse	10h02	1.74m	
		Marée haute	15h28	6.41m	62
		Marée basse	22h20	2.13m	
MERCREDI 2		Marée haute	03h29	6.38m	57
		Marée basse	10h40	2.06m	
		Marée haute	16h15	6.22m	53
		Marée basse	23h01	2.40m	
JEUDI 3		Marée haute	04h21	6.12m	49
		Marée basse	11h22	2.36m	
		Marée haute	17h09	6.06m	45
		Marée basse	23h48	2.62m	
VENDREDI 4		Marée haute	05h21	5.90m	42
		Marée basse	12h11	2.61m	
		Marée haute	18h09	5.95m	39
		Marée basse			
SAMEDI 5		Marée basse	00h44	2.77m	38
		Marée haute	06h28	5.77m	
		Marée basse	13h13	2.76m	38
		Marée haute	19h11	5.94m	
DIMANCHE 6		Marée basse	01h51	2.78m	39
		Marée haute	07h36	5.78m	
		Marée basse	14h22	2.76m	41
		Marée haute	20h09	6.03m	
LUNDI 7		Marée basse	02h57	2.62m	44
		Marée haute	08h37	5.91m	
		Marée basse	15h26	2.60m	47
		Marée haute	20h59	6.20m	
MARDI 8		Marée basse	03h56	2.37m	50
		Marée haute	09h28	6.11m	
		Marée basse	16h20	2.38m	54
		Marée haute	21h41	6.40m	
MERCREDI 9		Marée basse	04h46	2.09m	58
		Marée haute	10h10	6.33m	
		Marée basse	17h08	2.15m	62
		Marée haute	22h20	6.59m	
JEUDI 10		Marée basse	05h31	1.83m	65
		Marée haute	10h48	6.52m	
		Marée basse	17h52	1.95m	68
		Marée haute	22h55	6.77m	
VENDREDI 11		Marée basse	06h13	1.61m	71
		Marée haute	11h24	6.67m	
		Marée basse	18h33	1.77m	74
		Marée haute	23h31	6.92m	
SAMEDI 12		Marée basse	06h55	1.43m	76
		Marée haute	12h09	6.78m	
		Marée basse	19h14	1.63m	
		Marée haute			
DIMANCHE 13		Marée haute	09h08	7.02m	78
		Marée basse	07h35	1.30m	
		Marée haute	12h38	6.84m	80
		Marée basse	19h54	1.54m	
LUNDI 14		Marée haute	09h47	7.06m	81
		Marée basse	08h16	1.24m	
		Marée haute	13h18	6.85m	81
		Marée basse	20h35	1.52m	
MARDI 15		Marée haute	01h28	7.03m	81
		Marée basse	08h55	1.27m	
		Marée haute	14h00	6.81m	80
		Marée basse	21h14	1.59m	
MERCREDI 16		Marée haute	02h11	6.94m	78
		Marée basse	09h34	1.38m	
		Marée haute	14h45	6.73m	76
		Marée basse	21h55	1.72m	
JEUDI 17		Marée haute	02h58	6.80m	72
		Marée basse	10h15	1.57m	
		Marée haute	15h33	6.62m	69
		Marée basse	22h39	1.92m	
VENDREDI 18		Marée haute	03h51	6.61m	65
		Marée basse	11h00	1.83m	
		Marée haute	16h29	6.48m	62
		Marée basse	23h30	2.14m	
SAMEDI 19		Marée haute	04h54	6.40m	58
		Marée basse	11h55	2.11m	
		Marée haute	17h33	6.35m	55
		Marée basse			
DIMANCHE 20		Marée basse	02h36	2.31m	53
		Marée haute	06h09	6.22m	
		Marée basse	13h08	2.32m	52
		Marée haute	18h50	6.28m	
LUNDI 21		Marée basse	01h56	2.31m	53
		Marée haute	07h41	6.19m	
		Marée basse	14h29	2.32m	56
		Marée haute	20h14	6.37m	
MARDI 22		Marée basse	03h13	2.10m	59
		Marée haute	09h04	6.37m	
		Marée basse	15h44	2.13m	64
		Marée haute	21h19	6.60m	
MERCREDI 23		Marée basse	04h23	1.78m	69
		Marée haute	10h02	6.62m	
		Marée basse	16h51	1.87m	73
		Marée haute	22h07	6.85m	
JEUDI 24		Marée basse	05h25	1.47m	78
		Marée haute	10h45	6.84m	
		Marée basse	17h49	1.61m	82
		Marée haute	22h49	7.07m	
VENDREDI 25		Marée basse	06h19	1.21m	85
		Marée haute	11h25	6.99m	
		Marée basse	18h39	1.43m	87
		Marée haute	23h30	7.21m	
SAMEDI 26		Marée basse	07h05	1.06m	89
		Marée haute	12h05	7.06m	
		Marée basse	19h23	1.32m	
		Marée haute			
DIMANCHE 27		Marée haute	08h10	7.25m	89
		Marée basse	07h45	1.02m	
		Marée haute	12h46	7.04m	89
		Marée basse	20h01	1.32m	
LUNDI 28		Marée haute	08h51	7.21m	87
		Marée basse	08h22	1.10m	
		Marée haute	13h26	6.97m	85
		Marée basse	20h36	1.43m	
MARDI 29		Marée haute	01h30	7.07m	82
		Marée basse	08h55	1.30m	
		Marée haute	14h04	6.84m	78
		Marée basse	21h09	1.63m	
MERCREDI 30		Marée haute	02h08	6.87m	74
		Marée basse	09h25	1.59m	
		Marée haute	14h39	6.66m	69
		Marée basse	21h39	1.91m	
JEUDI 31		Marée haute	02h44	6.61m	64
		Marée basse	09h52	1.93m	
		Marée haute	15h14	6.45m	58
		Marée basse	22h07	2.23m	



Retrouvez le calendrier complet des marées
sur marine.meteoconsult.fr



Horaires des marées en heure locale

20-40 41-60 61-80 81-100 101-129

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025

L'historien Denis Peschanski qui préside le conseil scientifique de la Mission Libération (chargée d'organiser les commémorations du 80e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale en France) a voulu savoir ce que pensaient les Français des commémorations en général.¹ Les résultats, quatre-vingts ans après la fin du conflit, montrent qu'ils ne veulent pas oublier et qu'ils sont très attachés aux commémorations. Dans notre région, nous avons pu le constater tout au long de l'année 2024 et en particulier autour des anniversaires du 6 juin où un public toujours très nombreux participe à ces commémorations pour rendre hommage aux soldats alliés venus pour libérer l'Europe en débarquant.

«[...] Dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays, alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté »².

C'est bien sûr dans le contexte international et national difficile que les commémorations du 8 mai 2025 à St-Côme prennent tout leur sens.



1 <https://www.ouest-france.fr/culture/histoire/guerre-39-45/exclusif-8-mai-les-francais-plebiscitent-les-commemorations-de-la-seconde-guerre-mondiale-8566536e-2aa9-11f0-91b6-c53abcaa71f4>
2 Message officiel de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée.

NOUVEAU LOGO, NOUVEAU SITE INTERNET



Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commission « communication » a travaillé durant quelques mois avec la société Hello Studio, pour aboutir au choix par l'ensemble du conseil municipal, choix de ce logo avec des couleurs rappelant le sable, la mer, la campagne et un mouvement rappelant la falaise, les vagues.

Que devient notre blason ? il a été remis à l'Association du Blanc Moutier et trouvera sa place dans notre église. Nous espérons que cette nouvelle identité communale vous plaira même si dans ce domaine le choix reste très subjectif.

Ce logo défini a tout de suite permis d'avancer ensuite sur le début de l'architecture d'un nouveau site internet, mis en ligne au début de ce mois de juillet. La société Iterenet, mandatée pour cette refonte générale de notre site, nous a accompagné durant plusieurs réunions de travail.

Les sujets abordés sont nombreux entre urbanisme, réglementations diverses, procès-verbaux du conseil municipal, locations de salle, formalités, histoire, patrimoine, associations, saison estivale, liens vers les différentes administrations, actualités, sans oublier les numéros de secours.

Nous vous invitons à consulter ce site à l'adresse :

<https://saintcomedefresne.fr/>



LE SITE EST ACCESSIBLE DEPUIS LE 07 JUILLET 2025

REPAS DES AÎNÉS

Cette année encore, l'entreprise Ségarra Traiteur a été choisie par la municipalité pour régaler les concitoyens à l'occasion du repas des aînés qui s'est tenu le 9 mars 2025.

Bernard KERMOAL, notre maire, avait invité Cédric Nouvelot et Bertrand Bouyx à ce moment de convivialité. Ils ont, comme les années passées, honoré les Saint-Cômiens de leur présence durant une partie de ce repas.

Ce fut l'occasion de remettre un coffret de chocolats à Laurent Delomez pour son dévouement et son assiduité à ouvrir l'église tous les jours. MERCI LAURENT !

Tous ont pu savourer les mets préparés par Emmanuel Ségarra et son équipe, qui n'ont pas failli à leur réputation. Et que dire du service dont chacun a apprécié la gentillesse et le professionnalisme.

Au cours du repas, la municipalité a sollicité une main innocente pour le traditionnel tirage au sort de deux paniers garnis, Francis Méance et Alain Duchesne furent les heureux gagnants.



SYNTHÈSE DU 1^{er} SEMESTRE 2025 DE L'ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL	NUMÉRO ET OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
16 janvier	N° 2025-02 Elagage, rabattage d'arbres et haies allée du Large, chemin des Carreaux et route de la Mer par l'entreprise Lermier pour un montant de 5 190,00 € HT N° 2025-03 Convention Synodiya environnement pour l'entretien des espaces verts pour un montant de 35 007,32 € HT N° 2025-04 Convention Guillaume Etienne pour l'entretien voirie et ramassage poubelles pour un montant de 7 634,69 € HT N° 2025-06 Restauration de l'église – approbation de l'avant-projet sommaire (APS) présenté par Guillaume de Beaurepaire pour un montant de 219 223,45 € HT N° 2025-07 Restauration de l'église – demande d'aide à l'État au titre de la DETR/DSIL/Fonds vert N° 2025-08 Restauration de l'église – demande de subvention au Conseil départemental du Calvados au titre du patrimoine historique
20 mars	N° 2025-09 Restauration de l'église – approbation de l'avant-projet détaillé (APD) présenté par Guillaume de Beaurepaire pour un montant de 219 223,45 € HT N° 2025-10 Restauration de l'église – avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre présenté par Guillaume de Beaurepaire pour un montant de 26 306,81 € HT N° 2025-13 Choix du logo communal
10 avril	N° 2025-14 Approbation du compte de gestion 2024 N° 2025-15 Approbation du compte administratif 2024 N° 2025-16 Affectation des résultats N° 2025-17 Vote des taux d'imposition 2025 N° 2025-18 Vote des subventions 2025 N° 2025-19 Vote du budget primitif 2025
14 juin	N° 2025-20 Restauration de l'église – approbation de du projet (PRO) présenté par Guillaume de Beaurepaire N° 2025-21 Occupation du domaine public – installation d'un food-truck N° 2025-22 – SNSM – création de postes de vacataires

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

À compter du 3 juillet jusqu'au 28 août inclus, la collecte des ordures ménagères aura lieu chaque jeudi et non pas tous les 15 jours selon le planning établi par collectea.

Calendrier des collectes 2025

St Côme du Fresné

En 2025, pour devenir un tri-athlète on ajuste le rythme des collectes

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative arrive, vos déchets diminuent, le service s'adapte

Un doute, une question ?

02 31 92 54 93 - accueil@smismb.fr

collectea.fr

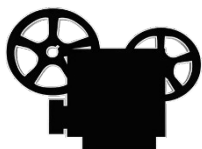
Juillet

Août

OM : 3, 10, 17, 24, 31

DV : 7, 14, 21, 28

Marcel PAGNOL ET SAINT-CÔME ??.....quel lien ??....



Seuls quelques habitants sauront répondre à cette interrogationmais un habitant discret de notre commune, se retrouve sous les projecteurs et enchaîne les festivals de films en ce début d'année. Sylvain Chomet habite notre commune depuis 2022 avec son épouse Sally. Dessinateur, scénariste, réalisateur il a su imposer, film après film une signature singulière : drôle, mélancolique et baroque.

Déjà césarisé en 2011, la sortie prochaine de son nouveau film d'animation l'a conduit au Festival de Cannes, puis au Festival d'Annecy en ces mois de mai et juin 2025 pour la présentation du film **Marcel et Monsieur Pagnol** (sortie en salle le 15 octobre 2025). L'auteur de Marius revit sous le crayon agile de Sylvain Chomet ; un biopic tendre et plein de poésie. Pourquoi Saint-Côme de Fresné ? « nous souhaitions un cadre tranquille, proche de la mer » même si le studio de production se situe à Bayeux, Sylvain Chomet a élu domicile dans notre commune.



DE GAUCHE À DROITE SYLVAIN CHOMET, RÉALISATEUR, LAURENT LAFITTE (DOUBLURE VOIX DE MARCEL PAGNOL), ET NICOLAS PAGNOL PETIT FILS DE L'ACADÉMICIEN) PHOTO-SIPA

TRAVAUX ÉGLISE



La mission de maîtrise d'oeuvre confiée à Monsieur Guillaume de Beaurepaire, architecte du patrimoine, s'est poursuivie depuis la signature du contrat.

En effet, depuis le début de l'année 2025, le conseil municipal a approuvé par délibération les phases avant-projet sommaire (APS), avant-projet détaillé (APD) et projet (PRO).

Ainsi, le coût de la mission de maîtrise d'oeuvre s'élève à 26 306,81 € HT et les travaux de restauration sont estimés à 218 744,11 € HT soit un coût total de 245 050,92 € HT.

Côté subventions, Le Blanc Moutier versera 40 000,00 € HT ; une aide importante que le conseil municipal accueille avec reconnaissance pour le travail accompli par l'association. La demande de subvention auprès de l'État (DETR) a été déposée, la sous-préfecture de Bayeux nous a informé qu'elle ne sera étudiée qu'en 2026. La sollicitation du Conseil départemental du Calvados ne pourra être finalisée qu'après ouverture des plis des entreprises de travaux résultant de l'appel d'offres.

La phase assistance au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux (AMT) a été notifiée par ordre de service le 17 juin 2025. Le lancement de l'appel d'offres est programmé dans le dernier trimestre 2025, les travaux pour début 2026 afin de s'assurer avant de l'obtention des subventions.

VENDREDI 1		Marée haute	03h22	6.31m	53
		Marée basse	10h20	2.30m	
		Marée haute	15h54	6.20m	47
		Marée basse	22h41	2.55m	
SAMEDI 2		Marée haute	04h09	5.97m	42
		Marée basse	10h59	2.68m	
		Marée haute	16h48	5.92m	37
		Marée basse	23h29	2.88m	
DIMANCHE 3		Marée haute	05h15	5.66m	33
		Marée basse	11h55	3.04m	
		Marée haute	17h59	5.71m	30
		Marée basse			
LUNDI 4		Marée basse	00h39	3.00m	29
		Marée haute	06h39	5.50m	
		Marée basse	13h21	3.20m	31
		Marée haute	19h21	5.69m	
MARDI 5		Marée basse	02h12	3.02m	34
		Marée haute	08h06	5.60m	
		Marée basse	14h52	3.02m	38
		Marée haute	20h33	5.89m	
MERCREDI 6		Marée basse	03h28	2.65m	43
		Marée haute	09h13	5.91m	
		Marée basse	15h58	2.63m	49
		Marée haute	21h24	6.21m	
JEUDI 7		Marée basse	04h25	2.21m	55
		Marée haute	09h58	6.26m	
		Marée basse	16h51	2.22m	61
		Marée haute	22h04	6.55m	
VENDREDI 8		Marée basse	05h14	1.80m	67
		Marée haute	10h33	6.58m	
		Marée basse	17h37	1.85m	73
		Marée haute	22h38	6.86m	
SAMEDI 9		Marée basse	05h59	1.45m	78
		Marée haute	11h06	6.83m	
		Marée basse	18h20	1.55m	83
		Marée haute	23h12	7.11m	
DIMANCHE 10		Marée basse	06h41	1.17m	87
		Marée haute	11h39	7.01m	
		Marée basse	19h01	1.31m	90
		Marée haute	23h48	7.29m	
LUNDI 11		Marée basse	07h22	0.98m	93
		Marée haute	12h15	7.12m	
		Marée basse	19h41	1.16m	95
		Marée haute			
MARDI 12		Marée basse	00h26	7.37m	95
		Marée haute	08h01	0.88m	
		Marée basse	12h53	7.15m	95
		Marée haute	20h19	1.12m	
MERCREDI 13		Marée basse	01h06	7.36m	95
		Marée haute	08h38	0.93m	
		Marée basse	13h33	7.11m	93
		Marée haute	20h57	1.22m	
JEUDI 14		Marée basse	01h46	7.23m	90
		Marée haute	09h15	1.11m	
		Marée basse	14h13	7.00m	86
		Marée haute	21h34	1.44m	
VENDREDI 15		Marée basse	02h30	7.00m	81
		Marée haute	09h51	1.44m	
		Marée basse	14h58	6.81m	75
		Marée haute	22h13	1.77m	
SAMEDI 16		Marée basse	03h22	6.67m	68
		Marée haute	10h32	1.87m	
		Marée basse	15h52	6.52m	62
		Marée haute	23h02	2.16m	
DIMANCHE 17		Marée haute	04h29	6.28m	55
		Marée basse	11h26	2.35m	
		Marée haute	17h05	6.20m	49
		Marée basse			
LUNDI 18		Marée basse	05h10	2.52m	45
		Marée haute	05h04	5.96m	
		Marée basse	12h45	2.71m	43
		Marée haute	18h44	6.02m	
MARDI 19		Marée basse	01h42	2.59m	44
		Marée haute	07h53	5.97m	
		Marée basse	14h22	2.70m	48
		Marée haute	20h16	6.16m	
MERCREDI 20		Marée basse	03h11	2.30m	54
		Marée haute	09h08	6.26m	
		Marée basse	15h46	2.35m	60
		Marée haute	21h15	6.48m	
JEUDI 21		Marée basse	04h25	1.85m	67
		Marée haute	09h58	6.59m	
		Marée basse	16h53	1.92m	73
		Marée haute	21h56	6.81m	
VENDREDI 22		Marée basse	05h23	1.44m	78
		Marée haute	10h30	6.86m	
		Marée basse	17h45	1.56m	83
		Marée haute	22h33	7.10m	
SAMEDI 23		Marée basse	06h09	1.17m	87
		Marée haute	11h03	7.05m	
		Marée basse	18h27	1.34m	89
		Marée haute	23h10	7.28m	
DIMANCHE 24		Marée basse	06h48	1.04m	91
		Marée haute	11h39	7.15m	
		Marée basse	19h03	1.24m	92
		Marée haute	23h47	7.35m	
LUNDI 25		Marée basse	07h21	1.01m	92
		Marée haute	12h15	7.16m	
		Marée basse	19h35	1.23m	91
		Marée haute			
MARDI 26		Marée basse	03h23	7.32m	89
		Marée haute	07h52	1.09m	
		Marée basse	12h50	7.11m	86
		Marée haute	20h05	1.33m	
MERCREDI 27		Marée basse	03h57	7.19m	86
		Marée haute	08h20	1.28m	
		Marée basse	13h22	6.99m	82
		Marée haute	20h33	1.53m	
JEUDI 28		Marée basse	01h29	6.99m	78
		Marée haute	08h45	1.57m	
		Marée basse	13h52	6.82m	73
		Marée haute	20h57	1.81m	
VENDREDI 29		Marée basse	01h59	6.72m	68
		Marée haute	09h07	1.91m	
		Marée basse	14h21	6.59m	62
		Marée haute	21h21	2.12m	
SAMEDI 30		Marée basse	02h31	6.40m	56
		Marée haute	09h31	2.29m	
		Marée basse	14h54	6.29m	50
		Marée haute	21h51	2.48m	
DIMANCHE 31		Marée basse	03h11	6.01m	44
		Marée haute	10h05	2.73m	
		Marée basse	15h40	5.92m	37
		Marée haute	22h33	2.88m	



Retrouvez le calendrier complet des marées sur marine.meteoconsult.fr



Horaires des marées en heure locale

20-40 41-60 61-80 81-100 101-120

Concert « CONFLUENCE » **voix d'ici et musiques d'ailleurs**

Comme presque chaque année, dans le cadre de l'adhésion de notre commune à l'Adtlb, M. Nisse son Président nous a proposé la programmation d'un concert dans l'église communale.

Ce dimanche 15 juin à 17 h, nous avons le plaisir de recevoir l'ensemble « la Fugue et Cie » qui s'était déjà produit en 2018, dans notre église.

Cette année, le programme s'annonçait totalement différent puisque sa Directrice, Anne-Marie Cretté nous annonçait un concert innovant, une création nouvelle, encore jamais produite et pour laquelle l'ensemble s'est installé la veille pour une journée de répétitions et de mise au point, dans notre église.

Des voix, quatre musiciens de cultures différentes, des percussions, un kamancheh (violon iranien). Un répertoire de pièces écrites entre le 16^e et le 21^e siècles le tout revisité avec des notes orientales, des improvisations issues de différentes cultures ont rendu ce moment magique, tel un moment suspendu.



Le public a été accueilli par Christian Nisse, Président de l'Adtlb, Yannick Da Silva, Président du Blanc Moutier et Bernard Kermoal, Maire.

L'occasion de rappeler que nous œuvrons tous pour que notre église vive et puisse accueillir ces moments culturels associés à la volonté d'œuvrer pour la sauvegarde de notre patrimoine communal. La municipalité a servi un verre à tous les spectateurs à la sortie de ce concert et a pris en charge l'accueil des musiciens à la salle des fêtes pour un repas froid à l'issue des répétitions la veille du concert.



PLAGE EN MUSIQUE

Après sa brocante annuelle du 1er mai qui a rencontré un grand succès avec une météo très agréable, le Comité des fêtes s'est mis au travail pour préparer la onzième édition de sa "Plage en musique".

Arrêt de la date en fonction des marées, accord des orchestres pressentis, autorisation administrative pour le feu d'artifice, publicité, commande des boissons, du pain et des saucisses, réunion de sécurité pour définir l'emplacement exact, réservation des barrières de la commune d'Arromanches, contact et réunion des nombreux bénévoles qui, le jour venu, assurent la mise en place du matériel, la fabrication des desserts, le service des repas et le rangement de l'ensemble avant la remontée de la marée....



Malgré une météo un peu capricieuse, tout s'est bien passé et la fête, qui a réuni sans doute plus de cinq cents personnes et mobilisé plus de vingt bénévoles, a été très réussie. Les trois formations musicales ont enchanté le public.



Le feu d'artifice, financé pour moitié par la commune, a été tiré à la nuit tombée. À deux heures du matin, les voies étaient rendues à la circulation.



La Fête du village aura lieu le 3 août.

ASDCM SAINT-COME-DE-FRESNE – ECHOS DU LITTORAL

Travaux de réparation sur les ganivelles



Bien que très venteux, froid et humide, le printemps de ce début d'année 2025 a été plutôt clément si nous le comparons à celui de l'année précédente. Pour autant, il a suffi d'une seule période à fort coup de vent, le passage de la tempête BERT des 23 et 24 novembre 2024 pour rompre à la base des pieux solidement ancrés au sommet du cordon dunaire et mettre à terre une partie des ganivelles posées l'été dernier par des bénévoles. Le remplacement, la pose de nouveaux pieux de plus gros diamètre, le redressement et la fixation du lattage n'ont pas pris plus d'une longue après-midi de travail ce 18 janvier 2025 pour remettre la protection en état.

Pour rappel, complémentaires à la digue ou les enrochements, les ganivelles font parties des éléments mis en place pour lutter contre les immersions marines..., ce ne sont pas des poses-vélos ou des ossatures de tentes ni des étendoirs à linge.

Les Grandes Marées du début 2025

Les grandes marées de 2025 avec un coefficient supérieur à 95 ont retenu particulièrement l'attention des bénévoles de l'association, notamment les tempêtes et grandes marées d'équinoxe aux amplitudes plus importantes. Des vigilances et visites ont été réalisées sur place des différents ouvrages de défense, suivis et bilans photographiques et signalisations des problèmes pour de possibles interventions..., lors :

- des tempêtes Eowyn le 24, Hermina le 27 puis Ivo 29 janvier,
- des marées du 31 janvier au 02 février de coefficient maxi de 99,
- des marées du 28 février au 04 mars de coefficient maxi de 111,
- des marées d'équinoxe du 28 mars au 02 avril de coefficient maxi de 114,
- des marées du 26 au 30 avril au coefficient maxi de 108,
- des marées des 26 au 28 juin au coefficient maxi de 100.

Aucun dégât n'a été constaté lors de cette période. Ouf !

Les vents orientés plutôt au Nord-Est poussent le sable vers la côte et façonnent un glacis de protection. Cet ensablement favorable brise la houle marine avant qu'elle n'impacte les ouvrages mais cette situation est bien fragile et peut varier rapidement.

Les plantations et végétations

Bien au contraire, lors des travaux de réparation sur les ganivelles, il a été évident de constater que les plantations (principalement des Oyats) se sont développées au niveau des enrochements du cordon dunaire retenant le sable qui s'oppose à la pénétration des eaux marines et donc à une possible submersion. C'est encourageant, même si nous déplorons encore de voir des traces de passages de personnes ou de chiens sur le versant dunaire côté mer.

De même, les *Carpobrotus Edulis* dites aussi « griffes de sorcière » ou « doigts de fée » se sont bien développées sur le talus au droit des aires publiques de jeux même si, là aussi, des incivilités sont régulièrement à relever. Derrière ce joli coin « choisi pour vos vacances », il y a des gens, du temps passé et du travail, merci de l'apprécier et de le respecter.

De même, les *Carpobrotus Edulis* dites aussi « griffes de sorcière » ou « doigts de fée » se sont bien développées sur le talus au droit des aires publiques de jeux même si, là aussi, des incivilités sont régulièrement à relever. Derrière ce joli coin « choisi pour vos vacances », il y a des gens, du temps passé et du travail, merci de l'apprécier et de le respecter.

Côté biodiversité, des pieds de Crambe Maritime, plantes « protégées », poussent sur le littoral de Saint-Côme de Fresné. La cueillette et leur dégradation sont interdites et punies sévèrement par la loi.



L'ASDCM, côté projet



En pied de falaise, entre le Poste de secours et la Plateforme des Petits Pontons, il reste une partie frontale du littoral restée sans enrochement, les palplanches en bois posées dans les années 1960-70 par nos aînés ne sont plus efficaces face aux assauts de la mer et demande un remplacement. C'est le projet qui est à l'étude actuellement sur le bureau du Conseil Syndical.

Donc, affaire à suivre...

Rendez-vous à l'automne, période plus favorable notamment à la plantation d'oyats et autres plantes. En attendant, nous vous souhaitons de bien profiter de l'été sur notre belle plage.

Le longe côte à l'honneur !

Un club dynamique, une ambiance conviviale



Sword Longe Côte accueille cette saison une soixantaine d'adhérents. Sport complet, accessible et convivial, le longe côte séduit de plus en plus d'adeptes. Toute l'année, nos longeurs se retrouvent pour partager leur passion dans la bonne humeur, avec un encadrement bénévole, bienveillant et formé pour pratiquer en toute sécurité.

Des résultats remarquables au championnat régional



En avril, notre club a représenté la commune lors du championnat régional de longe côte, qui s'est tenu à Carnac. Une quinzaine d'adhérents, compétiteurs et supporters, ont participé à ce déplacement. Au programme : épreuves solo, duo, équipes et un trail longe côte permettant de combiner longe côte et course à pied. Une belle moisson de médailles : une douzaine au total !

Cap sur octobre ! Sword Longe Côte club organisera le prochain championnat régional !

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons que Sword Longe Côte a été retenu par le Comité régional de la Fédération française de randonnée pédestre pour organiser le prochain championnat régional de longe côte.

L'événement se déroulera les 4 et 5 octobre 2025, sur la plage de Saint-Côme de Fresné.

À cette occasion, tous les clubs normands seront réunis pour deux jours de compétitions et de festivités. Plus de 150 longeurs et de supporters sont attendus pour ce grand rendez-vous régional, qui mettra à l'honneur à la fois le sport, la mer... et notre commune !

Le club est déjà mobilisé pour préparer cet événement, en lien avec la municipalité, les partenaires locaux et tous les bénévoles.

Une invitation à nous rejoindre

Vous êtes curieux ? Envie d'essayer ? Le club propose des séances « découverte » tout l'été, dans une ambiance chaleureuse et détendue. Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, le longe côte est fait pour vous !

Renseignements :

Mail : swordlc4@gmail.com

Site internet : www.swordlongecote.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/people/Sword-Longe-Côte/61561284772943/>



L'association du Blanc Moutier poursuit son chemin, et continue à œuvrer en vue de participer financièrement aux travaux de restauration de l'église.

Cette fin d'année devrait permettre de voir le début de la restauration de la charpente et de la toiture, pour laquelle les fonds de l'association seront mis à disposition.

Mais notre mission ne se termine pas là, il conviendra de poursuivre nos efforts pour rendre cette église plus belle encore.

Une équipe a été renouvelée pour la faire vivre au quotidien, et il est maintenant possible de connaître nos actions à travers les sites dédiés (www.helloasso.com, Facebook (Le blanc Moutier), Instagram (le-blanc-moutier). De plus, lors de vos visites, vous pourrez découvrir les dépliants qui ont été créés et mis à disposition dans l'église sur l'histoire d'hier et d'aujourd'hui.

Outre les membres du bureau, nous souhaitons mettre en évidence ceux et celles qui font aussi vivre l'association, à savoir Laurent qui prend de son temps pour ouvrir et fermer les portes de l'église chaque jour, et les adhérentes qui chaque semaine viennent fleurir et entretenir l'église, à savoir Régine, Angéline, Christel, Brycia...qui font partie du groupe de la prière des mères du lundi matin.

Pour nous contacter, deux adresses : Odile.caragliano@sfr.fr Yabds1956@aol.fr



Food d'Toi



TOUS LES SAMEDIS ET
DIMANCHES SUR LA PLAGE
DE ST COME DE FRESNE

FOOD D'TOI

est là de 14h00 à 21h00 !



❖ Venez goûter notre spécialité : le Smash
Burger – croustillant, fondant



Accompagné de frites fraîches !



Préparé avec passion, servi avec sourire

Dès le 12 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août

AIRE DE JEUX



Notre aire de jeux est un des lieux les plus prisés de notre bord de plage. Ses abords décorés avec soin par les proches voisins, en font un lieu privilégié.

Les enfants et petits-enfants des résidents de la commune, ainsi que de tous ceux et celles qui sont de passage, peuvent profiter depuis cette année, d'une échelle de suspension et d'un jeu sur ressort, installés par Guillaume Etienne. Nul doute que chacun en prendra soin, et que ce jardin d'enfants continuera d'offrir aux plus jeunes de grands moments de plaisir.

Cette pensée utopiste était sans compter sur celles ou ceux qui y voient un intérêt à voler ou à dégrader comme cela fût constaté. Le toboggan pour les plus petits a tout simplement été démonté et embarqué vers un lieu sûrement privé mais bien moins propice au partage !

Heureusement le conseil municipal, très réactif, a recommandé un nouveau toboggan pour le bonheur des plus petits. Le tourniquet a également été restauré et peut maintenant être utilisé en toute sécurité.

Le 14 juin 2025, activités à la plage

Le 14 juin 2025 sur la plage, diverses actions afin de la préparation de la saison estivale ont été réalisées : mise en place du balisage, ramassage des déchets sur la plage, nettoyage du poste de secours et réparation des jeux. Merci à tous les participants.

La saison débute le 4 juillet avec l'arrivée des sauveteurs snsm et la plage en musique le 5 juillet.

Une nouvelle installation a vu le jour au pied du poste secours : en plus des galets peints, un bac à jouets doit permettre aux enfants de les utiliser sur la plage sans oublier de les remettre dans les bacs. Il semble déjà rencontrer un franc succès, car les enfants les prennent pour s'amuser sur la plage et les remettent à leur départ !



TRAVAUX ENTRÉE EST

Les travaux d'aménagement de l'entrée Est ont démarré le mercredi 26 mars dernier pour une durée de 3,5 mois. Ils ont consisté en la continuité de l'aménagement de sécurité engagés au droit de l'accès au lotissement « Les Pontons » avec la suppression du stationnement au sud de la RD514.

Afin d'engendrer le moins de gêne à l'utilisateur, qu'il soit riverain, commerçant ou autre, l'entreprise Martragny TP a travaillé sous circulation alternée la plupart du temps, quand bien même les conditions de sécurité pour les ouvriers étaient limitées niveau sécurité.

Certaines phases de travaux ont généré des fermetures de la RD514 (coulage des bordures, enrobé, marquage central), une déviation a été mise en place afin de contourner le chantier.

Ce chantier a aussi engendré des contraintes pour la circulation des bus et notamment scolaires, compétence de la région Normandie, qui avait décidé de ne pas les engager dans une circulation alternée préférant l'itinéraire de déviation défini par toutes les parties prenantes de ce chantier.

Malgré toutes ces contraintes, le chantier a été mené à bon terme par l'entreprise Martragny TP et s'est achevé le 11 juillet 2025, hors plantations.

Le rendu répond parfaitement aux plans du projet dessinés par le maître d'oeuvre Cécile Clémence.



Cet aménagement a également pris en compte l'installation d'une borne électrique permettant ainsi à deux véhicules d'assurer en simultanée la recharge de leurs batteries.

Financièrement, le montant de l'estimation des travaux présenté par l'entreprise Martragny TP lors de l'appel d'offres était de 244 363,91 € HT. Les montants des subventions obtenues sur la base de l'estimation du maître d'oeuvre sont de 161 902,57 € HT (20 000,00 € APCR CD14, 40 000,00 € amendes de police CD14, 56 015,00 € Fonds vert État, 45 887,57 € DETR État) représentant ainsi 66,25 %. Les montants définitifs des subventions versées seront recalculées selon les montants réels des travaux.

INFOS GÉNÉRALES

PERMANENCES MAIRIE :

Les mardis de 14h00 à 16h00

Les jeudis de 16h45 à 18h45

chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 **SUR RENDEZ-VOUS.**

numéro : 02 31 22 30 92

mail : mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr

Déchèteries (horaires d'été à partir du 1^{er} avril 2024)

Les déchèteries les plus proches de notre commune sont Creully, Port-en-Bessin et Vaucelles. Le tableau des horaires est téléchargeable dans la rubrique Actualités du site www.seroc14.fr

VOUS AVEZ ACCES A TOUTES LES DECHETERIES DU SEROC.

Encombrants : Il n'y a pas de collecte, à apporter dans les déchèteries du SEROC.

ATTENTION AUX ARNAQUES :

ENEDIS : si vous avez un doute, appelez au 09 69 32 18 41 ou 42 (service gratuit + prix d'appel), message-frauduleux@enedis.fr

ENEDIS : les réflexes à avoir qu'il s'agisse de démarchage à domicile, par mail ou par SMS) :

- DDPP du Calvados (02 31 24 98 02) : ddpp@calvados.gouv.fr
- gendarmerie (17)
- service des fraudes (0811 02 02 17) : www.internet-signalement.gouv.fr

Orange : escroqueries aux e-mails, transférer les messages suspects à abuse@orange.fr

INFOS SALLE DES FÊTES 2025:

Tarif pour résident Saint-Côme de Fresné :

demi-journée en semaine : 70 €

week-end (samedi, dimanche): 135 €

week-end+ (vendredi 18h à dimanche) : 150 €

soirée semaine : 100 €

Tarif hors résident :

demi-journée en semaine : 90 €

week-end (samedi, dimanche): 270 €

week-end+ (vendredi 18h à dimanche) : 300 €

Location vaisselle résident/hors résident :

1 €/couvert/personne (comprend assiettes, verres, tasse, couteau, cuillère, couteau)

Forfait électricité :

20 € période estivale (1^{er} mai au 30 septembre), 50 € période hivernale (1^{er} octobre au 30 avril)

informations & réservations :

contacter la mairie au 02 31 22 30 92

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU	15
Pompiers	fixe 18 / portable 112
Gendarmerie	17
centre antipoison	02 99 59 22 22
CROSS	02 33 52 72 13

COLLECTE DES DÉCHETS :

À COMPTER DU 6 JANVIER 2025

Passage d'une benne déchets **CHAQUE JEUDI** alternant ordures ménagères et déchets recyclables en période basse .

En période haute (juillet et août), passage **CHAQUE JEUDI** pour les ordures ménagères sans incidence sur la fréquence pour les déchets recyclables.

Année test TEOMi (taxe enlèvement ordures ménagères incitative) : Inciter les ménages à sortir le bac plein et le moins souvent possible en vue de réduire nos déchets

PS : LES PARKINGS COMMUNAUX NE SONT PAS DES LIEUX DE DÉPÔTS D'ORDURES.

Permanence **Bertrand BOUYX** – Député du Calvados (5^{ème} circonscription) du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous les lundi, vendredi et samedi.

Adresse : 46 rue Saint-Jean à Bayeux.

Contact :

bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr

Arrêté préfectoral du 21/11/2008 : les travaux de bricolage et/ou de jardinage, effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés que de :

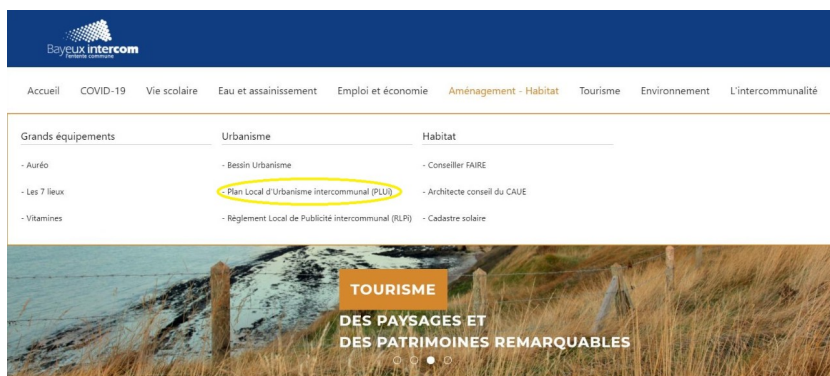
–8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,

–9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi, de 10h00 à 12h00 LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS.

RESPECTEZ VOS VOISINS

**LES FEUX SONT INTERDITS
(RÈGLEMENT SANITAIRE
DÉPARTEMENTAL DE MARS 2011).**

AUTORISATIONS D'URBANISME ET PLU INTERCOMMUNAL



En matière d'urbanisme, le règlement applicable est, depuis le mois de février 2020, celui du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bayeux Intercom :

<https://www.bayeux-intercom.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/bessin-urbanisme/>

Le nouveau plan de zonage a été simplifié par rapport à l'ancien PLU communal, toutefois **le dépôt de demandes d'autorisation est obligatoire** pour :

- Toute création de plancher
- Toute modification d'aspect extérieur
- Toute construction d'annexe excédant 5 m²
- Tout changement de destination
- ***Tout projet de clôture ou pose de portail***



Selon le projet, un dossier de permis de construire ou déclaration préalable devra être constitué et déposé en mairie.

N'hésitez pas à venir en mairie, vous renseigner, nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

M. Léguillon, architecte-conseil du CAUE, peut également vous recevoir sur rendez-vous (mairie de Bayeux ou Creully ou Caen) pour des conseils en architecture, procéder à une pré-étude de votre projet et vérifier sa faisabilité par rapport au règlement en vigueur. Ce service est gratuit.

Contact : CAUE <http://www.caue14.fr/> 02 31 15 59 60 ou par mail : contact@caue14.fr

Votre permis de construire a été accordé, votre déclaration préalable a fait l'objet d'une non-opposition. Le respect des règles d'urbanisme ne s'arrête pas à ces décisions, quelles sont vos obligations ?

Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

Vous venez de recevoir l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou permis d'aménager) et vous vous demandez s'il faut déclarer l'ouverture de chantier ? Nous vous expliquons comment procéder.

Qu'est-ce que la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) ?

La DOC est un document signalant le commencement des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

Qui doit déposer une déclaration d'ouverture de chantier ?

Vous détenez un permis de construire ou un permis d'aménager. Vous devez déclarer l'ouverture de votre chantier à la **mairie**.

À savoir : les détenteurs d'une déclaration préalable de travaux (DP) ou d'un permis de démolir n'ont pas à déclarer l'ouverture de chantier.

Extrait DOC (cerfa 13407*09)

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ? Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

Comment faire cette déclaration ? Nous vous présentons les informations à connaître pour faire la démarche

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

① Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement.
- vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.
- vous déclarez que le changement de destination a été effectué et est conforme au permis.
- vous déclarez que la division de terrain a été effectuée et est conforme au permis ou à la déclaration préalable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Cachet de la mairie et signature du receveur

1 Désignation du permis ou de la déclaration préalable

☐ Permis de construire N°

☐ Permis d'aménager N°

Extrait DAACT (Cerfa 13408*11)

Effectuer votre demande

Vous devez déposer votre DOC et votre DAACT en mairie :

- par voie dématérialisée selon les dispositions prises par la commune
- par lettre RAR
- en main propre

Attendre la réponse de la mairie

La mairie peut contester la conformité de votre construction à l'autorisation d'urbanisme, en vérifiant sur place, pendant un délai qui varie suivant le lieu de votre construction.

La mairie a 3 mois pour contester la conformité des travaux à partir de la date de réception de la DAACT.

Si votre construction n'est pas conforme, la mairie peut vous mettre en demeure, par courrier RAR, d'effectuer les travaux nécessaires. Pour cela, elle peut vous demander de déposer un permis de construire modificatif.

Attention : si la régularisation est impossible, la mairie peut imposer la démolition de la construction.

La DAACT est aussi un moyen de justifier de la conformité des travaux au regard de l'autorisation d'urbanisme délivrée au moment d'une vente éventuelle. La commune n'est pas tenue de fournir un certificat de conformité

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, le **droit** (pas une obligation) pour les usagers de **saisir l'administration par voie électronique** en matière de demande d'autorisation d'urbanisme deviendra effective. Ainsi, depuis chez vous, vous pourrez déposer votre demande sans devoir vous déplacer à la mairie.

En effet, une plateforme de dépôt en ligne sera mis à votre disposition afin de transmettre votre dossier par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://urba-demat.ter-bessin.fr>

Le contenu de votre dossier dématérialisé devra être identique à un dossier papier. Le dépôt par voie dématérialisée n'empêche pas la recherche du conseil en mairie si vous avez des difficultés à remplir votre dossier comme nous le faisons avec le document papier.



6-8 RUE DES MARTYRS - 14000 CAEN
02 31 50 06 44

BLD EINDHOVEN (C. Cial Emeraude) - 14400 BAYEUX
02 31 10 76 24



06 75 17 39 45

rs.ebenisterie@seumois.com

18 route de Bayeux,
14960 Saint-Côme de Fresné

Restauration de meubles anciens dans les
techniques traditionnelles de l'ébénisterie d'art
Stages de restauration

LUNDI 1		Marée haute	04h14	5.59m	32
		Marée basse	10h56	3.19m	
		Marée haute	17h00	5.56m	27
		Marée basse	23h39	3.23m	
MARDI 2		Marée haute	05h57	5.34m	24
		Marée basse	12h21	3.49m	
		Marée haute	18h39	5.45m	24
		Marée basse			
MERCREDI 3		Marée basse	01h24	3.27m	28
		Marée haute	07h36	5.44m	
		Marée basse	14h22	3.29m	34
		Marée haute	20h06	5.69m	
JEUDI 4		Marée basse	03h02	2.82m	41
		Marée haute	08h56	5.84m	
		Marée basse	15h37	2.73m	49
		Marée haute	21h05	6.13m	
VENDREDI 5		Marée basse	04h02	2.23m	56
		Marée haute	09h43	6.30m	
		Marée basse	16h29	2.16m	65
		Marée haute	21h43	6.59m	
SAMEDI 6		Marée basse	04h52	1.70m	72
		Marée haute	10h12	6.70m	
		Marée basse	17h15	1.68m	80
		Marée haute	22h15	7.00m	
DIMANCHE 7		Marée basse	05h36	1.27m	86
		Marée haute	10h40	7.01m	
		Marée basse	17h58	1.31m	92
		Marée haute	22h47	7.32m	
LUNDI 8		Marée basse	06h18	0.95m	97
		Marée haute	11h11	7.24m	
		Marée basse	18h39	1.04m	101
		Marée haute	23h23	7.53m	
MARDI 9		Marée basse	06h59	0.75m	104
		Marée haute	11h47	7.37m	
		Marée basse	19h18	0.89m	
		Marée haute			
MERCREDI 10		Marée haute	03h00	7.61m	106
		Marée basse	07h38	0.69m	
		Marée haute	12h24	7.40m	106
		Marée basse	19h57	0.88m	
JEUDI 11		Marée haute	03h40	7.55m	104
		Marée basse	08h16	0.80m	
		Marée haute	13h03	7.33m	101
		Marée basse	20h35	1.04m	
VENDREDI 12		Marée haute	01h21	7.35m	96
		Marée basse	08h52	1.09m	
		Marée haute	13h43	7.15m	90
		Marée basse	21h12	1.35m	
SAMEDI 13		Marée haute	02h07	7.01m	83
		Marée basse	09h29	1.54m	
		Marée haute	14h29	6.85m	75
		Marée basse	21h52	1.79m	
DIMANCHE 14		Marée haute	03h02	6.56m	66
		Marée basse	10h10	2.09m	
		Marée haute	15h28	6.43m	58
		Marée basse	22h41	2.29m	
LUNDI 15		Marée haute	04h22	6.08m	49
		Marée basse	11h07	2.67m	
		Marée haute	16h52	6.01m	43
		Marée basse	23h57	2.71m	
MARDI 16		Marée haute	05h14	5.79m	38
		Marée basse	12h39	3.02m	
		Marée haute	18h42	5.84m	38
		Marée basse			
MERCREDI 17		Marée basse	01h43	2.71m	41
		Marée haute	07h58	5.92m	
		Marée basse	14h28	2.82m	47
		Marée haute	20h10	6.06m	
JEUDI 18		Marée basse	03h14	2.28m	54
		Marée haute	09h13	6.27m	
		Marée basse	15h47	2.31m	61
		Marée haute	21h03	6.44m	
VENDREDI 19		Marée basse	04h18	1.78m	68
		Marée haute	09h46	6.62m	
		Marée basse	16h43	1.62m	74
		Marée haute	21h37	6.81m	
SAMEDI 20		Marée basse	05h07	1.41m	79
		Marée haute	10h07	6.90m	
		Marée basse	17h27	1.50m	84
		Marée haute	22h12	7.10m	
DIMANCHE 21		Marée basse	05h47	1.21m	87
		Marée haute	10h37	7.11m	
		Marée basse	18h03	1.32m	89
		Marée haute	22h47	7.28m	
LUNDI 22		Marée basse	06h20	1.13m	91
		Marée haute	11h10	7.21m	
		Marée basse	18h34	1.26m	91
		Marée haute	23h20	7.34m	
MARDI 23		Marée basse	06h50	1.13m	91
		Marée haute	11h43	7.22m	
		Marée basse	19h04	1.27m	90
		Marée haute	23h53	7.29m	
MERCREDI 24		Marée basse	07h19	1.23m	88
		Marée haute	12h12	7.16m	
		Marée basse	19h32	1.37m	
		Marée haute			
JEUDI 25		Marée haute	00h22	7.16m	86
		Marée basse	07h45	1.41m	
		Marée haute	12h40	7.06m	82
		Marée basse	19h58	1.55m	
VENDREDI 26		Marée haute	00h51	6.97m	78
		Marée basse	08h09	1.67m	
		Marée haute	13h07	6.89m	74
		Marée basse	20h22	1.79m	
SAMEDI 27		Marée haute	01h20	6.72m	69
		Marée basse	08h31	1.99m	
		Marée haute	13h35	6.66m	63
		Marée basse	20h46	2.08m	
DIMANCHE 28		Marée haute	01h49	6.41m	58
		Marée basse	08h56	2.36m	
		Marée haute	14h05	6.35m	52
		Marée basse	21h15	2.43m	
LUNDI 29		Marée haute	02h26	6.03m	46
		Marée basse	09h28	2.80m	
		Marée haute	14h46	5.95m	39
		Marée basse	21h55	2.83m	
MARDI 30		Marée haute	03h27	5.61m	33
		Marée basse	10h17	3.24m	
		Marée haute	16h05	5.54m	28
		Marée basse	22h57	3.20m	



Retrouvez le calendrier complet des marées sur marine.meteoconsult.fr



Horaires des marées en heure locale

20-40 41-60 61-80 81-100 101-120

BEACH-VOLLEY

Vous souvenez-vous des poteaux et du filet de volley à la plage ? Cela fait maintenant 7 ans que cet équipement implanté sur la plage entre la cale de la piste Anglaise (poste de secours) et la cale du Rotoir a totalement disparu du paysage.

Depuis le 03 juillet, une nouvelle aire de beach-volley a été mise en œuvre à l'est de l'émissaire pour que le plus grand nombre puisse s'adonner à un sport de plage très apprécié.

Le choix de l'emplacement a été dicté par notamment la volonté de ne pas interférer avec la surveillance de la plage.



ÉMISSAIRE

Autre expérimentation menée non loin du terrain de beach-volley : afin de réduire la pénétration des algues dans l'émissaire lors de grandes marées, des enrochements ont été positionnés aux exutoires de chaque côté permettant au ruisseau Le Flouet de se déverser sur la plage.

L'avenir nous dira si cette expérimentation est concluante.



MERCI À TOUS LES ANNONCEURS QUI NOUS ACCOMPAGNENT

MERCI AUX SAINT-CÔMIENS QUI NOUS TRANSMETTENT LEURS PHOTOS POUR ILLUSTRER CE BULLETIN MUNICIPAL
Comité de rédaction : Bernard KERMOAL, Florence BATREL, Gervaise BOUTRAIS, Catherine GUILLOUET, Marie-Claude FERMY